

Le 10^e Mars 1793
Paris

De vendredi avant midi quatre heures pour de France
audis au dit sept Cinqante de sept Mars
dit français Provisoire Royal pour le fait
signe par nous le quatre dix sept Mars de la dit de
quelque pour le faire le tout par le dit de la dit de
en la maison de la dit de la dit de la dit de la dit de
Monsieur de la dit de la dit de la dit de la dit de
restez dit de la dit de la dit de la dit de la dit de
renuait de la dit de la dit de la dit de la dit de la dit de

Recherche Jean-Marie Germe